

MANUEL DE L'UTILISATEUR



MODÈLE T4
à partir de 16 ans



MODÈLE K2 PRO
à partir de 16 ans



MODÈLE T2 PRO
à partir de 16 ans



MODÈLE K2
à partir de 16 ans

Notice originale
Fait à Albi le 17.05.2023

AVERTISSEMENT

Nous vous remercions d'avoir choisi notre moto et vous demandons de lire attentivement ce manuel afin de savoir l'utiliser dans les meilleures conditions de sécurité. Ce manuel vous sert de guide pour l'entretien et l'utilisation de votre moto.

Faire de la motocross peut être dangereux, veuillez suivre les règles et les instructions indiquées dans ce manuel.

Respecter les consignes de sécurité indiquées dans ce manuel est très important pour votre sécurité et celles des autres usagers.

Ce manuel doit toujours être conservé avec le véhicule, et doit être lu avant utilisation car il contient des informations très importantes de sécurité, d'utilisation et d'entretien.

ATTENTION

Ce véhicule n'étant pas homologué pour une utilisation sur la voie publique, veuillez noter qu'il est strictement interdit et dangereux de l'utiliser dans cette perspective. Les éléments homologués de sécurité indispensables à une utilisation sur route normale (feux, clignotants, pneumatiques...) ainsi que l'immatriculation ne sont pas présents sur ce véhicule car il n'a pas été conçu dans cet objectif.

L'utilisation la nuit de ce véhicule est interdite. Ce véhicule doit être utilisé pour le loisir et doit obligatoirement être utilisé sur des terrains fermés et adaptés, à l'écart des lieux publics.

L'utilisation de ce véhicule implique l'acceptation des avertissements et des consignes de sécurité de ce manuel par l'utilisateur.

L'importateur et le revendeur ne peuvent être tenus responsables de tout accident survenu dans le cadre d'une utilisation anormale de ce véhicule et du non respect des consignes et des avertissements de ce manuel, notamment en cas d'utilisation sur la voie publique.

SOMMAIRE

Information générale	4 - 6
Avertissement	7 - 8
Plaque constructeur	9 - 10
Caractéristiques	11 - 14
Description	15 - 16
Montage	17
Préparation à la conduite et de la moto	18
Protection du pilote	19
Utilisation	20 - 22
Maintenance	23 - 25
Contrôle périodique	26
Carnet d'entretien	27 - 28
Dépannage	29 - 30
Certificat de pré-livraison	31
Déclaration CE	32
Recyclage batterie	33
Condition de garantie	34

INFORMATION GÉNÉRALE

Afin de vous familiariser complètement avec votre nouvelle moto, il est très important de lire ce manuel d'utilisation avant toute utilisation. Vous connaîtrez ainsi ses différentes caractéristiques, l'emplacement des principales pièces et les précautions de sécurité. Ce manuel vous fournit par ailleurs des instructions concernant la préparation, le démarrage et l'arrêt de la pitbike ainsi que quelques bonnes astuces.

Une fois que vous aurez pris connaissance de ces consignes, vous pourrez expliquer à un autre utilisateur que vous savez comment utiliser la moto.

Le manuel a été rédigé pour vous donner une bonne connaissance de votre moto et de ses pièces. Après sa lecture, vous devriez savoir l'utiliser, la transporter et la ranger correctement.

CHARTRE RELATIVE AUX CONDITIONS DE VENTE, DE CESSIION, DE LOCATION ET D'UTILISATION DES ENGINs MOTORISÉS NON RÉCEPTIONNÉS SOUMIS À L'ARTICLE L. 321-1-1 DU CODE DE LA ROUTE

Décret n°2009-911 du 27 juillet 2009 relatif aux conditions de vente, de cession et de location de certains engins motorisés

(Engins à moteur non réceptionnés dont la vitesse par construction peut dépasser 25 km/h, tels que mini-motos, moto-cross, pitbike, dirtbike, quads ou buggy)
Acquisition :

1. Le professionnel ne peut vendre ou céder aucun des véhicules concernés par la présente charte à un mineur. Il ne peut les louer à un mineur de moins de 14 ans.

2. Le professionnel doit expliquer à l'utilisateur le maniement de l'engin et le fonctionnement des commandes.

3. Le propriétaire d'un engin motorisé devra obligatoirement :

a) Déclarer celui-ci, dans les quinze jours suivant son acquisition, auprès des services du ministère de l'intérieur, soit par voie postale, soit par voie électronique à partir du site internet

www.interieur.gouv.fr, qui lui délivreront un récépissé et, s'il s'agit de la première acquisition de l'engin, un numéro d'identification.

b) Faire graver le numéro sur une partie inamovible de l'engin.

c) Faire apparaître le même numéro sur une plaque fixée en évidence ; cette plaque pourra être retirée temporairement dans le cadre d'une pratique sportive.

INFORMATION GÉNÉRALE

Conditions d'utilisation :

4. Les engins motorisés visés par la présente charte ne peuvent en aucun cas circuler sur les voies ou dans des lieux ouverts à la circulation publique ou au public. Un tel usage est formellement interdit par le code de la route. Ils ne pourront être utilisés dans le cadre de randonnées ou promenades empruntant des voies privées (routes, chemins, sentiers, layons...), ni circuler en hors piste sur des espaces naturels. Ces engins doivent impérativement circuler sur des circuits, des parcours, des terrains à usage sportif définis par le code du sport (art. R. 331-21) ou des terrains adaptés. Ces derniers doivent :

a) Être exclusivement réservés à l'utilisation des engins visés par la présente charte.

b) Être réalisés avec des matériaux naturels tels que, notamment, le sable et la terre.

c) Être aménagés de telle façon que les bosses et les sauts ne puissent pas permettre au véhicule de s'élever de plus de 50 cm du sol et d'atteindre une vitesse supérieure à 50 km/h

d) Être pourvus d'un sens de circulation

e) Être dépourvus de tout obstacle ou élément susceptible de présenter un risque particulier pour les utilisateurs ; les obstacles situés autour du terrain doivent être munis de protections permettant d'absorber les chocs.

f) Offrir une protection par clôture ou obstacles naturels aux éventuels emplacements réservés au public et maintenir ceux-ci à l'extérieur de l'aire d'évolution des engins. Par exception au b, des terrains adaptés plats et bitumés peuvent accueillir des activités basées exclusivement sur la maniabilité des véhicules et en aucun cas sur la vitesse.

5. Par exception au point 4, un usage est admis sur des terrains privés à des fins professionnelles liées à des activités agricoles, pastorales ou forestières par les propriétaires des terrains ou leurs ayants droit, à l'exception des secteurs protégés par arrêté municipal ou préfectoral.

6. Les mineurs de moins de 14 ans ne peuvent utiliser ces engins que dans le cadre des activités organisées par une association sportive agréée (notamment la Fédération française de motocyclisme ou l'Union française des oeuvres laïques d'éducation physique) ou l'apprentissage de la moto, entraînement, compétition, loisirs.

7. Le port d'équipements de protection est indispensable :

- Casque intégral composé d'une seule pièce.
- Vêtements de protection en matière résistante couvrant jambes, torse et bras.

- Gants en matière résistante.

- Chaussures montantes couvrant au minimum la malléole.

INFORMATION GÉNÉRALE

8. Le bon état mécanique de l'engin doit être vérifié avant chaque utilisation.
9. Le propriétaire d'un engin doit veiller à être couvert par une assurance garantissant les dommages corporels et matériels qu'il pourrait causer à autrui lorsqu'il pilote l'engin. Il doit vérifier par ailleurs que les personnes à qui il loue ou prête son engin sont couvertes de la même manière, soit par l'assurance qu'il a souscrite, soit par une assurance souscrite par l'utilisateur. S'agissant de la couverture du conducteur, celle-ci n'est pas formellement obligatoire mais est vivement recommandée.

AVERTISSEMENT

13. Le propriétaire de la moto doit veiller à être couvert par une assurance garantissant les dommages corporels et matériels qu'il pourrait causer à autrui lorsqu'il pilote l'engin.

14. Ne jamais retirer les protections de sécurité des parties tournantes et chauffantes.

15. L'usager doit tenir compte du niveau de vibration important généré par l'usage de la moto.

Capacité de poids

Votre moto est conçue pour porter seulement un conducteur et un passager. Capacité de charge maximum : 70kg. Elle comprend le poids du conducteur ainsi que ses équipements + passager. Ne jamais dépasser la charge maximum !

Pièce détachées et accessoires

Modifier votre moto ou utiliser d'autres accessoires peut rendre votre moto dangereuse. Avant d'envisager de quelconques modifications ou d'ajouter un accessoire, assurez vous de lire les informations suivantes.

Accessoires

Ne pas utiliser de pièces qui n'ont pas été spécifiquement conçues et testées pour votre moto. KAYO FRANCE ne pouvant pas contrôler tous les autres pièces détachées et accessoires, vous êtes personnellement responsable de votre propre choix de pièces détachées, d'accessoires et de son installation.

Modifications

Ne pas retirer et/ou changer de pièces non conçues pour votre moto. En plus d'annuler la garantie, installer des pièces non recommandées par KAYO FRANCE peut altérer la performance de votre moto.

ATTENTION

Des accessoires ou des modifications inadaptées peuvent causer des incidents techniques et/ou un accident occasionnant des blessures voir la mort. Suivre toutes les instructions relatives aux modifications et aux accessoires indiquées dans ce manuel.

AVERTISSEMENT

ATTENTION

UNE UTILISATION INCORRECTE DE CET ENGIN POURRAIT ENTRAÎNER DES BLESSURES SÉVÈRES OU MORTELLES.



PORTEZ TOUJOURS UN CASQUE ET UN ÉQUIPEMENT DE PROTECTION



LISEZ LE MANUEL DANS SON INTÉGRALITÉ



VÉHICULE INTERDIT SUR ROUTE, SEULEMENT SUR TERRAIN PRIVÉ



NE JAMAIS TRANSPORTER DE PASSAGER



NE JAMAIS CONDUIRE APRÈS LA PRISE DE DROGUE OU D'ALCOOL

NE JAMAIS UTILISER :

- Sans formation ou instruction appropriée
- A des vitesses trop rapides pour vos compétences ou les conditions
- Sur la voie publique une collision peut se produire avec un autre véhicule
- Avec un passager. Les passagers affectent l'équilibre et la direction et augmentent les risques de perte de contrôle.

TOUJOURS :

- Utiliser les techniques de conduite appropriée pour éviter les renversements en pentes, terrains accidentés et les virages.
- Éviter les surfaces pavées; la chaussée peut sérieusement affecter la maniabilité et le contrôle.

Véhicule fabriqué en Chine

ATTENTION



NE PRENEZ JAMAIS de passager

Les passagers peuvent provoquer une perte de contrôle, entraînant des BLESSURES GRAVES ou la MORT



Cet engin **est destiné à un usage récréatif par un opérateur à partir de 16 ans.**
La surveillance d'un adulte est requise.

ATTENTION

RISQUE D'ÉTOUFFEMENT - Petites pièces
Pas pour les enfants de moins de 3 ans

ATTENTION

NE TOUCHEZ PAS LE MOTEUR APRÈS UTILISATION
LE MOTEUR EST (OU PEUT ÊTRE) TRÈS CHAUD

PLAQUE CONSTRUCTEUR

T4

FABRIQUÉ EN CHINE PAR ZHEJIANG KAYO MOTOR CO,LTD
POUR XTRM FACTORY 81 | 81990 LE SEQUESTRE - 0563383969
UTILISATION UNIQUEMENT SUR TERRAIN PRIVÉ

TYPE : **MOTOCROSS**

MODÈLE : **T4**

N°CHASSIS :

DATE DE FABRICATION :

POIDS : **107KG**

CHARGE MAXIMUM : **95KG**

PUISSANCE NOMINALE KW : **12.5**

NUMÉRO DE CERTIFICATION DE CONFORMITÉ EUROPÉENNE N°0D190108. ZHOU36
DU 08 JANVIER 2019/EN ISO 12100:2010/EN60204-1:2006+A1:2009+AC:2010/
N61000-6-1:2007/EN61000-6-3:2007+AC:2012/EN61000-3-2:2014/EN61000-3-3:2013



K2

FABRIQUÉ EN CHINE PAR ZHEJIANG KAYO MOTOR CO,LTD
POUR XTRM FACTORY 81 | 81990 LE SEQUESTRE - 0563383969
UTILISATION UNIQUEMENT SUR TERRAIN PRIVÉ

TYPE : **MOTOCROSS**

MODÈLE : **K2**

N°CHASSIS :

DATE DE FABRICATION :

POIDS : **105KG**

CHARGE MAXIMUM : **95KG**

PUISSANCE NOMINALE KW : **12**

NUMÉRO DE CERTIFICATION DE CONFORMITÉ EUROPÉENNE N°0D190108. ZHOU36
DU 08 JANVIER 2019/EN ISO 12100:2010/EN60204-1:2006+A1:2009+AC:2010/
N61000-6-1:2007/EN61000-6-3:2007+AC:2012/EN61000-3-2:2014/EN61000-3-3:2013



PLAQUE CONSTRUCTEUR

K2 PRO

FABRIQUÉ EN CHINE PAR ZHEJIANG KAYO MOTOR CO,LTD
POUR XTRM FACTORY 81 | 81990 LE SEQUESTRE - 0563383969
UTILISATION UNIQUEMENT SUR TERRAIN PRIVÉ

TYPE : **MOTOCROSS**

MODÈLE : **K2 PRO**

N°CHASSIS :

DATE DE FABRICATION :

POIDS : **108KG**

CHARGE MAXIMUM : **95KG**

PUISSANCE NOMINALE KW : **15**



NUMÉRO DE CERTIFICATION DE CONFORMITÉ EUROPÉENNE N°0D190108. ZHOU36
DU 08 JANVIER 2019/EN ISO 12100:2010/EN60204-1:2006+A1:2009+AC:2010/
N61000-6-1:2007/EN61000-6-3:2007+AC:2012/EN61000-3-2:2014/EN61000-3-3:2013

T2 PRO

FABRIQUÉ EN CHINE PAR ZHEJIANG KAYO MOTOR CO,LTD
POUR XTRM FACTORY 81 | 81990 LE SEQUESTRE - 0563383969
UTILISATION UNIQUEMENT SUR TERRAIN PRIVÉ

TYPE : **MOTOCROSS**

MODÈLE : **T2 PRO**

N°CHASSIS :

DATE DE FABRICATION :

POIDS : **113.70KG**

CHARGE MAXIMUM : **95KG**

PUISSANCE NOMINALE KW : **14**



NUMÉRO DE CERTIFICATION DE CONFORMITÉ EUROPÉENNE N°0D190108. ZHOU36
DU 08 JANVIER 2019/EN ISO 12100:2010/EN60204-1:2006+A1:2009+AC:2010/
N61000-6-1:2007/EN61000-6-3:2007+AC:2012/EN61000-3-2:2014/EN61000-3-3:2013

CARACTÉRISTIQUES

MOTOCROSS T4

Moteur

Type	Mono-cylindre, 4 temps, 250cc
Puissance max. (kw/tr/min)	12,5 / 8000
Couple max. (Nm/tr/min)	17 / 6000
Taux de compression	9.1:1
Boîte de vitesse	mécanique 5 rapports
Démarrage	électrique
Allumage	CDI
Carburant	conseillé SP98, minimum SP95
Huile moteur	SAE10W40

Dimensions, poids, capacité

Dimension moto	2095 x 820 x 1240 mm
Dimension caisse	1800 x 460 x 1020 mm
Poids à vide	107 kg
Hauteur de selle	925 mm
Garde au sol	335 mm
Empattement	1436 mm
Charge max.	1 place / 95 kg
Capacité réservoir de carburant	10 L
Type de cadre	Cadre en tube d'acier, brevet Kayo
Fourche avant	inversée 880 mm
Amortisseur arrière	450 mm non réglable
Pneu avant	21" 80/100-21
Pneu arrière	18" 110/90-18
Frein	hydraulique avant & arrière

CARACTÉRISTIQUES

MOTOCROSS K2

Moteur

Type	Mono-cylindre, 4 temps, 250cc
Puissance max. (kw/tr/min)	12 / 7500
Couple max. (Nm/tr/min)	17,5 / 6000
Taux de compression	9.6:1
Boîte de vitesse	mécanique 5 rapports
Démarrage	électrique + kick
Allumage	CDI
Carburant	conseillé SP98, minimum SP95
Huile moteur	SAE10W40

Dimensions, poids, capacité

Dimension moto	2010 x 840 x 1160 mm
Dimension caisse	1750 x 460 x 830 mm
Poids à vide	105 kg
Hauteur de selle	875 mm
Garde au sol	320 mm
Empattement	1340 mm
Charge max.	1 place / 95 kg
Capacité réservoir de carburant	6,7 L
Type de cadre	Cadre en tube d'acier, brevet Kayo
Fourche avant	inversée 800mm
Amortisseur arrière	360mm non réglable
Pneu avant	21" 80/100-21
Pneu arrière	18" 110/90-18
Frein	hydraulique avant & arrière

CARACTÉRISTIQUES

MOTOCROSS K2 PRO

Moteur

Type	Mono-cylindre, 4 temps, 250cc
Puissance max. (kw/tr/min)	15 / 8500
Boîte de vitesse	mécanique 5 rapports
Démarrage	électrique + kick
Allumage	CDI
Carburant	conseillé SP98, minimum SP95
Huile moteur	SAE10W40

Dimensions, poids, capacité

Dimension moto	2020 x 800 x 1180 mm
Dimension caisse	1800 x 460 x 830 mm
Poids à vide	108 kg
Hauteur de selle	890 mm
Garde au sol	320 mm
Empattement	1364 mm
Charge max.	1 place / 95 kg
Capacité réservoir de carburant	6,7 L
Type de cadre	Cadre en tube d'acier, brevet Kayo
Fourche avant	inversée
Pneu avant	21"
Pneu arrière	18"
Frein	hydraulique avant & arrière

CARACTÉRISTIQUES

MOTOCROSS T2 PRO

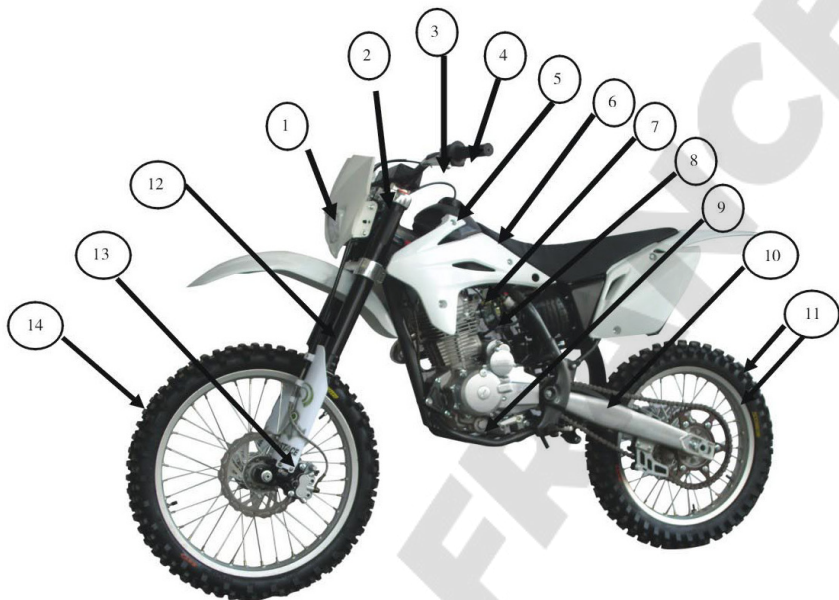
Moteur

Type	Mono-cylindre, 4 temps, 250cc
Puissance max. (kw/tr/min)	14 / 8500
Boîte de vitesse	mécanique 5 rapports
Démarrage	électrique + kick
Allumage	CDI
Carburant	conseillé SP98, minimum SP95
Huile moteur	SAE10W40

Dimensions, poids, capacité

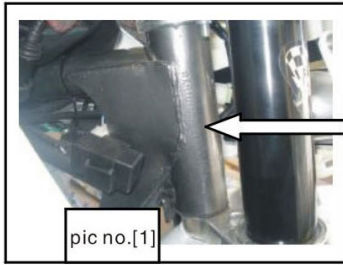
Dimension moto	2110 x 820 x 1230 mm
Dimension caisse	1750 x 460 x 830 mm
Poids à vide	113,7 kg
Hauteur de selle	935 mm
Garde au sol	335 mm
Empattement	1458 mm
Charge max.	1 place / 95 kg
Capacité réservoir de carburant	10 L
Type de cadre	Cadre en tube d'acier, brevet Kayo
Fourche avant	inversée
Pneu avant	21"
Pneu arrière	18"
Frein	hydraulique avant & arrière

DESCRIPTION



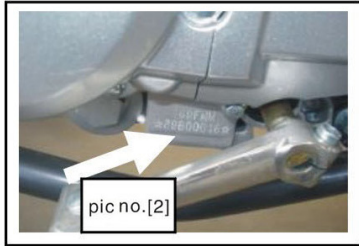
1. Phares avant (modèle K2)	9. Levier de vitesse
2. Collier supérieur	10. Bras oscillant arrière
3. Poignée embrayage	11. Ensemble de roue arrière
4. Poignée	12. Fourche avant
5. Réservoir de carburant	13. Frein avant
6. Selle	14. Ensemble de roue avant
7. Robinet d'essence	
8. Valve d'air de carburateur	

DESCRIPTION



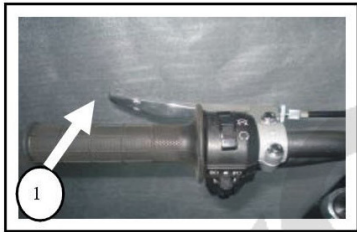
NUMÉRO VIN

Il est inscrit sur le côté droit du système de direction (voir photo).



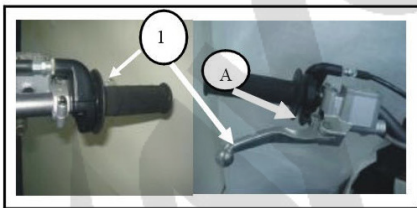
NUMÉRO MOTEUR

Il est inscrit sur le carter du moteur (voir photo).



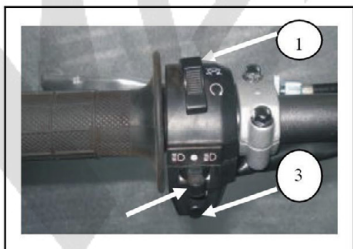
LEVIER D'EMBRAYAGE

Le levier d'embrayage [1] est à gauche du guidon.



LEVIER DE FREIN

Le levier de frein [1] se trouve sur le côté droit du guidon, pour freiner la roue avant. La vis réglable [A] est utilisée pour changer la position de base du levier de frein.



POIGNÉE GAUCHE

Bouton de démarrage moteur [3]
Allumage phare [1] seulement sur le modèle K2.

MONTAGE

1. Ouvrir le carton de votre moto délicatement.
2. Dévisser toutes les vis de la structure de protection métallique.
3. Retirer les roues.
4. Positionner le guidon dans les pontets inférieurs, puis visser fermement les pontets supérieurs à l'aide des vis (**ATTENTION** : visser les vis au fur et à mesure en même temps. Ne bloquer pas une vis avant les autres sinon vous risquez de casser un pontet ! Le serrage des 4 vis doit se faire en même temps)
5. Fixer la durite de frein avant sur le support au niveau du protège fourreau.
6. Fixer la plaque avant ou le phare selon le modèle.
7. Mettre la mousse de guidon.
8. Placer la valve de prise d'air sur le bouchon de réservoir.
9. Mettre la vos d'amortisseur arrière dans l'orifice de fixation du bras oscillant et de l'amortisseur. Placer l'écrou d'amortisseur sur la vis puis serrer fermement.
10. Retirer l'ace de roue avant afin de libérer la moto du socle métallique.
11. Placer les entretoises de roue de part et d'autre de la roue. Passer l'axe de roue avant à travers la fourche et la roue avant. Mettre l'écrou de roue avant et serrer fermement.
12. Serrer les vus de BTR de la fourche (**ATTENTION** : les Té de fourche supérieur et inférieur présentent un léger "écart" au niveau des fixations des batons de fourche. Cet "écart" est normal, vous ne devez en aucun cas serrer trop fermement les té de fourche sous peine de les casser et d'entraîner la nullité de la garantie.
13. Fixer le pare boue avant à l'aide des vis.
14. Contrôler toute la boulonnerie avant chaque utilisation !

! ATTENTION !

En cas de doutes lors du montage de votre motocross 250cc KAYO[®] / XTRM FACTORY 81[®], n'hésitez pas à contacter un atelier spécialisé. Vous risqueriez sinon de ne pas monter correctement la moto et de provoquer des accidents, une usure prématurée de la machine voir la casse de celle-ci et également d'entraîner la nullité de la garantie.

PRÉPARATION À LA CONDUITE & DE LA MOTO

Préparer votre moto pour sa première utilisation requiert beaucoup de temps car il faut étudier tout le contenu de ce manuel. En outre, il est souhaitable que vous ayez compris toutes les consignes de sécurité, les commandes de votre nouvelle moto et comment la faire fonctionner.

Équipement de Sécurité

Il est impératif de porter un équipement de sécurité approprié lorsque vous faites de la moto. Il est obligatoire que l'utilisateur du véhicule porte un casque agréé adapté à sa taille, des lunettes de protection, des gants, des genouillères et des bottes.

Le conducteur doit avoir au moins un minimum de connaissance sur le véhicule avant de l'utiliser, et doit avoir lu le manuel d'utilisation.

En cas d'accident, ne pas porter de casque agréé peut entraîner des blessures graves ou même la mort. Vous devez toujours porter un casque agréé ainsi qu'un matériel de protection approprié chaque fois que vous pratiquez de la moto.

Préparer votre moto

Une inspection visuelle des points suivants doit être effectuée avant l'utilisation de votre moto :

- **Chaîne** : Il est essentiel de régler la chaîne avant chaque utilisation. Ne pas régler la chaîne correctement peut endommager le moteur et/ou la partie cycle arrière.
- **Câbles** : Contrôler soigneusement les câbles ainsi que leur gaine de protection. Remplacer ou resserrer si besoin.
- **Boulons et écrous** : Utiliser les clés adaptées pour vérifier que tous les boulons et écrous soient bien serrés. Vous devez vérifier tous les boulons et écrous avant et après chaque utilisation. Resserrer si nécessaire.
- **Accélérateur** : Manipuler l'accélérateur pour vérifier qu'il tourne facilement sans heurt et qu'il revient rapidement à la position d'origine lorsque vous le lâchez.
- **Freins** : Serrer les freins avant et arrière pour vérifier leur bon fonctionnement. Régler si nécessaire.
- **Amortisseurs** : Serrer le frein avant et appuyer sur le guidon afin de compresser la fourche avant. Répéter afin de vous assurer que la fourche avant fonctionne correctement.

PROTECTION DU PILOTE

Le pilote doit porter et utiliser uniquement des équipements de protection homologués. Renseignez-vous sur la législation en vigueur.

Les équipements de sécurité limitent les risques de blessure en cas d'accident. La première des protections c'est votre façon de conduire et de vous comporter sur la moto.

Pour des raisons légales et évidentes de sécurité vous devez porter :

- Un casque homologué. Un casque non homologué n'offre aucune garantie de solidité ou de capacité à absorber les chocs. Le casque doit être neuf, n'achetez jamais un casque d'occasion. Si le casque subit un choc même à faible hauteur il doit être remplacé.
- Des protections oculaires. Des masques cross vous protègent du vent, de la poussière et d'éventuels tout petits débris.
- Des gants homologués route.
- Des bottes. Il est conseillé de porter des bottes renforcées homologuées (type moto cross) qui garantissent un bon maintien du pied, de la cheville et protègent les tibias.
- Des vêtements longs. Portez un pantalon et des manches longues, ne faites pas de moto en short et t-shirt. Nous recommandons très fortement le port d'un gilet de protection homologué (protection du dos, du torse, des épaules et des coudes) et des genouillères.

Ces éléments sont des protections à minima qui ne se substituent pas aux obligations légales mais les complètent éventuellement. Portez toujours ces protections, même pour de petits trajets.

UTILISATION

ACCÉLÉRATEUR, FREIN & COUPE CIRCUIT

Coupe circuit

Tourner l'interrupteur en position «RUN», le moteur peut être démarré.

En cas d'urgence, mettez l'interrupteur en position «OFF», le circuit d'allumage est déconnecté et le moteur s'arrête.

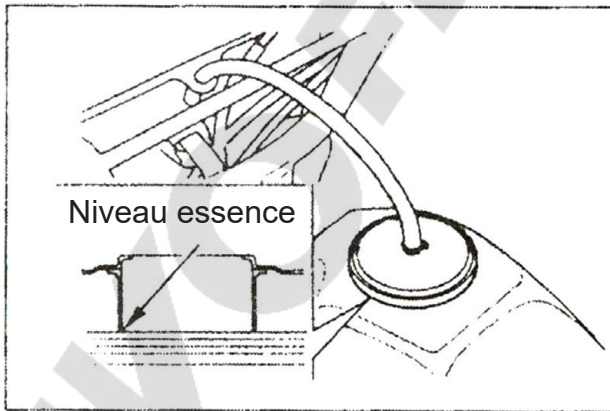
Poignée de frein avant

Appuyez sur la poignée pour freiner de la roue avant.

Accélérateur

Tournez la poignée pour faire accélérer la motocross 250cc KAYO® / XTRM FACTORY 81®

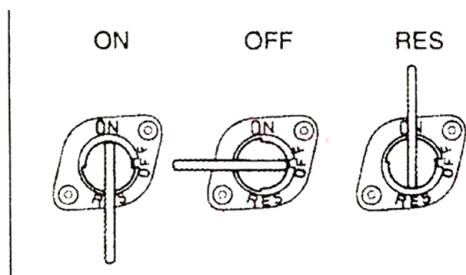
RÉSERVOIR & ROBINET D'ESSENCE



⚠ ATTENTION

Ne pas trop remplir le réservoir (respectez le niveau max). Ne faire le plein qu'une fois le moteur froid, sinon risque d'éclaboussure sur le moteur et donc d'incendie.

UTILISATION



ON

Le carburant circule normalement, le moteur est alimenté en essence et fonctionne normalement.

Off

Le carburant ne circule plus, le moteur n'est plus alimenté en essence et donc ne peut pas démarrer.

RES

Réserve quand vous n'avez presque plus de carburant dans le réservoir de la motocross 250cc *KAYO® / XTRM FACTORY 81®*

CARBURANT ET HUILE

- Utilisez si possible du SP98 sinon du SP95. Ne jamais utiliser du SP95E10 ou du bio-éthanol E85.
- Pour l'huile, utilisez de la 15W/40 ou 10W/40 pour moteur 4T moto.

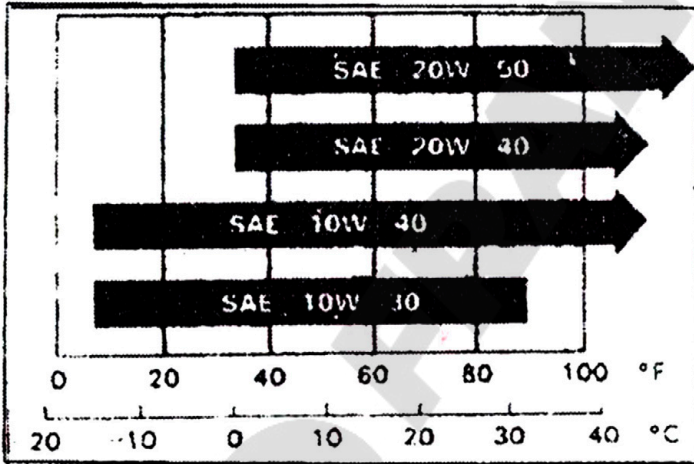
RODAGE

Les moteurs thermiques ont beaucoup de pièces mobiles qui nécessitent un rodage avant de demander la puissance maximale du moteur. Par conséquent, dans la première phase d'utilisation, le moteur doit être utilisé avec précaution sans trop accélérer. Ce n'est qu'après un bon rodage que vous pourrez accélérer au maximum.

1. **Étape 0-4,5h** : n'accélérez pas à plus de 50% de l'accélération totale. Laissez le moteur reposer et refroidir pendant 5 à 10 minutes après chaque heure d'utilisation. N'accélérez pas brusquement pour protéger votre accélérateur.

UTILISATION

2. **Étape 4.5-7h** : n'accélérez pas à plus de 75% de l'accélération totale. Vous pouvez parfois accélérer au maximum, mais pas plus de 5 à 10 secondes
3. **Étape 7-10h** : n'accélérez pas à plus de 85% de l'accélération totale.
4. **Étape plus de 10h** : le rodage est terminé, vous pouvez utiliser la moto normalement.



CONTRÔLE AVANT DÉMARRAGE

Avant chaque démarrage, contrôlez l'intégralité de la boulonnerie, ainsi que le bon état général de la machine (pneu, frein, moteur...) Contrôlez également qu'il n'y ait pas de fuite d'huile ou essence.

DÉMARRAGE MOTEUR

Contrôlez le niveau d'essence et d'huile avant le démarrage du moteur.

Appuyez sur le bouton de démarrage pour démarrer le moteur. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce que celui-ci se réchauffe suffisamment.

! ATTENTION

Ne démarrer pas en intérieur, ne touchez pas le moteur après qu'il ait tourné (risque de brûlure).

MAINTENANCE

HUILE ET VIDANGE

Vous devez changer l'huile moteur après les 2 premiers pleins de fonctionnement et ensuite tous les 15 heures d'utilisation. Cela assurera une bonne lubrification des pièces internes et évitera des réparations coûteuses dues à une usure excessive.

- Retirer le bouchon de vidange situé sur le côté du moteur. Vidangez l'huile dans un récipient approprié.
- Retirer et nettoyer le filtre à huile.
- Remplacez le joint du bouchon de vidange et serrez fermement.
- Remplissez le carter (entre 0.8 et 1L) jusqu'au sommet du goulot de remplissage avec de l'huile 4T SAE 10W40.
- Vérifiez le niveau d'huile avant l'utilisation la motocross 250cc *KAYO® / XTRM FACTORY 81®* ou toutes les 10 heures de fonctionnement. Ajoutez de l'huile si nécessaire pour maintenir le niveau entre le bas de la jauge et le haut. Ne mélangez pas différentes qualités d'huile.

BOUGIE

Débrancher et démonter la bougie, contrôlez l'état général de la bougie (corps...)

L'écart au niveau de l'électrode doit être de 0.7 à 0.8 mm, si besoin le régler.

INSTRUCTIONS DE NETTOYAGE

Gardez votre motocross 250cc *KAYO® / XTRM FACTORY 81®* propre. Avec un chiffon propre, essuyez toute saleté et huile autour des commandes. Essuyez tout carburant renversé et tout résidu. Gardez le moteur propre de tout corps étranger et assurez-vous que l'admission d'air est exempt de débris.

LUBRIFICATION CHAÎNE

Lubrifiez la chaîne au moins tous les 90 jours d'utilisation et après chaque nettoyage de la moto. La lubrification doit être effectuée plus souvent, si la moto est utilisé tous les jours ou dans des conditions extrême.

MAINTENANCE

RÉGLAGE DE L'AMORTISSEUR ARRIÈRE

La compression de celui-ci augmentera lorsque vous vissez à gauche, diminuera lorsque vous vissez à droite. L'ajustement est fonction du poids du pilote et passager.

STOCKAGE

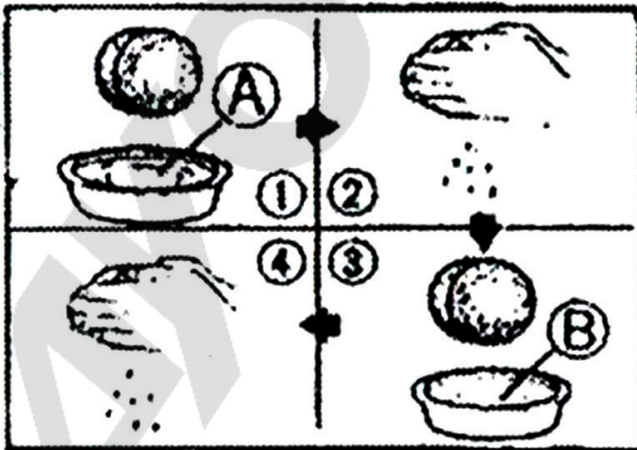
Dans le cas où votre motocross 250cc *KAYO® / XTRM FACTORY 81®* ne soit pas souvent utilisé pendant une période supérieure à 30 jours, préparez-vous à la stocker comme indiqué ci-dessous :

- Vidangez le réservoir de carburant et le carburateur.
- Stockez la moto dans un endroit sec et aéré. Si possible protégez la motocross de la poussière.

NETTOYAGE FILTRE À AIR

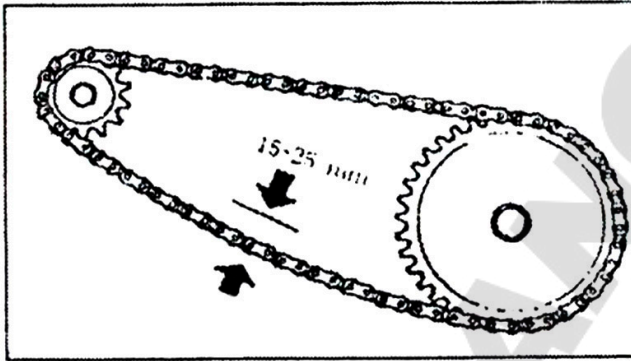
Utilisez un solvant inflammable pour nettoyer le filtre comme sur l'illustration ci-dessous.

! ATTENTION ! Nettoyer le filtre dans un endroit aéré, ne pas nettoyer le filtre prêt d'une source de chaleur ou flamme (briqué, gazinière...)



MAINTENANCE

RÉGLAGE TENSION DE CHAÎNE



- Mettez la moto sur une béquille d'atelier.
- Desserrez l'axe de roue arrière (1).
- Réglez la tension de chaîne comme indiqué sur l'illustration ci-dessus (2).
- Resserrez l'axe de roue arrière en s'assurant que la roue soit bien droite en vous aidant des repères (3) & (4).

CONTRÔLE PÉRIODIQUE

A : Régler C : Nettoyer R : Remplacer T : Resserrer

Composant	Odomètre (km)													
	300	1000	2000	3000	4000	5000	6000	7000	8000	9000	10000	11000	12000	Everyday check before riding
Huile moteur *	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	I
Filtere à air	Nettoyer le filtre environ tous les 2000 km et le changer si nécessaire Si le buggy est utilisé dans des conditions extrêmes (boue, poussière, sable,...) nettoyer le filtre après chaque utilisation.													
Bougies *	Contrôler et nettoyer tout les 1500 km et changer si nécessaire													
Jeu soupape *	A				A				A					A
Carburateur *	I				I,C				I,C					I,C
Filtere essence *									R					
Système de frein	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I
Chaîne *	I								I					I
Boullonnerie *	T					T					T			
Batterie *												I		

* Si nécessaire opération à faire réaliser par un atelier spécialisé en mécanique

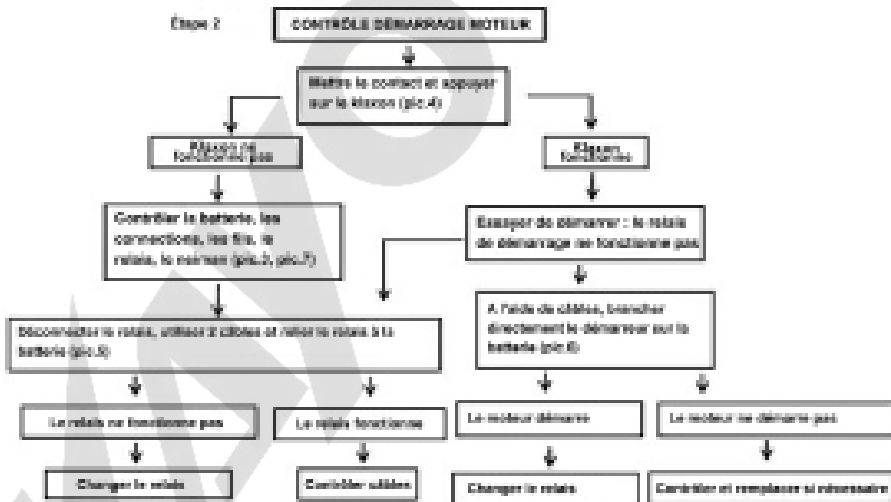
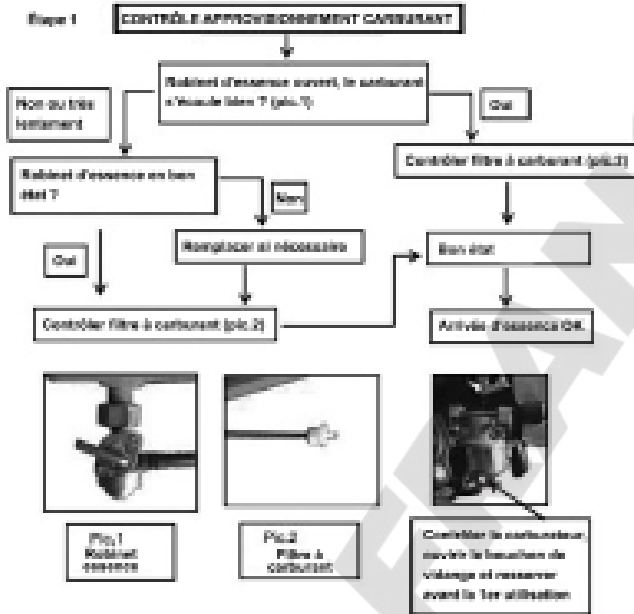
CARNET D'ENTRETIEN

Date	Opérations	Remarques

CARNET D'ENTRETIEN

Date	Opérations	Remarques

DÉPANNAGE



DÉPANNAGE



Fig.3 Câble de batterie

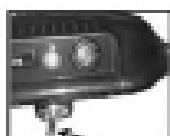


Fig.4 Rainman



Câbles noir et rouge de batterie



Fig.5 Démarreur

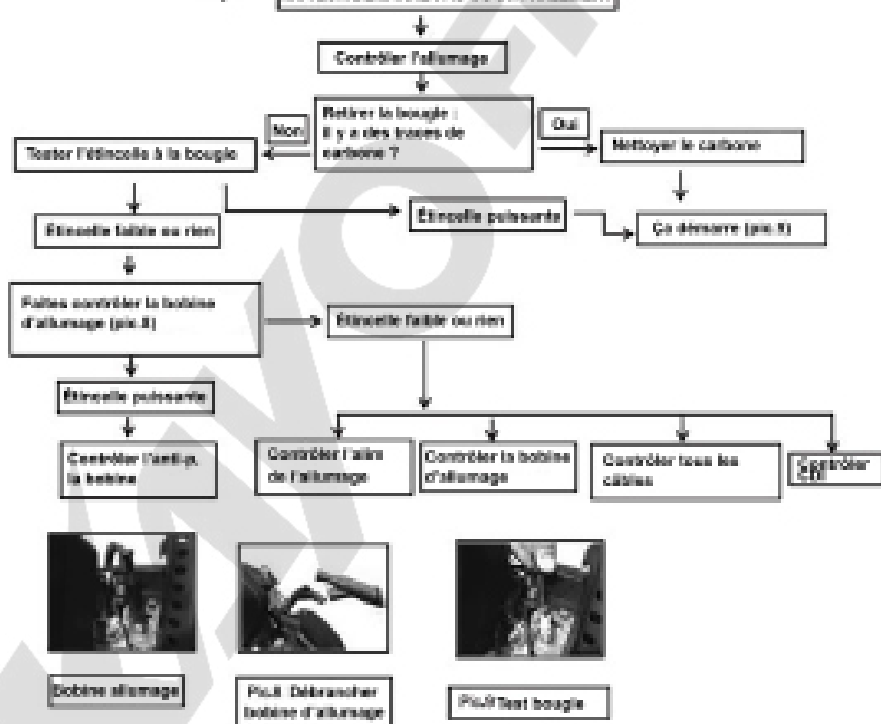


Fig.6 Démarreur sur la batterie



Fig.7 Fusible

Étape 3 : MOTEUR DÉMARRE PAS OU DIFFICILEMENT



CERTIFICAT DE PRÉ-LIVRAISON

Formulaire de certificat de pré-livraison

Chaque véhicule doit être accompagné d'un formulaire de certificat de pré-livraison. Le texte de ce formulaire doit contenir au moins les éléments suivants :

A - La déclaration du concessionnaire selon laquelle :

1 - Tous les contrôles et réglages ont été effectués (si la machine est montée) :

- 1-1 - La présence des avertissements (si machine montée)
- 1-2 - La batterie (si machine montée)
- 1-3 - Les niveaux huile/liquide de refroidissement (sauf machine électrique)
- 1-4 - Les freins/roues/pneus (si machine montée)
- 1-5 - Le cadre/les accessoires (si machine montée)
- 1-6 - Les équipements électriques : éclairage/sécurité...
- 1-7 - Démarrage/vérification du fonctionnement du moteur (si machine montée)
- 1-8 - L'essai routier (si machine montée)
- 1-9 - L'inspection/nettoyage final (si machine montée)

2 - Le véhicule est en état de marche (si la machine est montée)

3 - L'acheteur a reçu :

- 3-1 - Le manuel d'utilisation
- 3-2 - L'importance de prendre des cours de conduite en école (voir manuel)

4 - L'acheteur a été informé via le manuel:

- 4-1 - Des risques et des consignes de sécurité
- 4-2 - La nécessité de suivre des cours de conduite
- 4-3 - Le fonctionnement des commandes
- 4-4 - L'importance de la lecture du manuel d'utilisation
- 4-5 - L'importance de l'entretien du véhicule
- 4-6 - Les conditions de garantie

B - L'acheteur déclare donc que :

1) Il/Elle a pris connaissance :

- 1-1 - Des risques et des consignes de sécurité
- 1-2 - De la nécessité de suivre des cours de conduite
- 1-3 - Du fonctionnement des commandes
- 1-4 - De l'importance de lire le manuel d'utilisation
- 1-5 - De l'importance de l'entretien du véhicule
- 1-6 - Des conditions de garantie

DÉCLARATION CE

شهادة - 증명서 - 證明書 - Сертификат - Certificat - Certificate

Certificate of Compliance



No. 0H180913.ZKMTQ66

Test Report no. XMT0201803043L/MD, XMT0201803044L/EMC

Certificate's Holder: ZHEJIANG KAYO MOTOR CO.,LTD.
Xinbi Industrial Zone, Jinyun County, Lishui City,
Zhejiang Province, China

Certification ECM Mark:



Product: DIRT BIKE
Model(s): TS series, TSD series, TD series, TT series,
TT2 series, MR series, T series, K series,
H series, S series, B series, EXD series,
KMB series

Verification to: Standard:
EN ISO 12100:2010,
EN 60204-1:2006+A1:2009+AC:2010,
EN 61000-6-1:2007,
EN 61000-6-3:2007+AC:2012,
EN 61000-3-2:2014, EN 61000-3-3:2013

related to CE Directive(s):
2006/42/EC (Machinery)
2014/30/EU (Electromagnetic Compatibility)

Remark: The product(s) has been verified on a voluntary basis. The product(s) satisfies the requirements of the Certification Mark of ECM, in reference to the above listed Standard(s). The above Compliance Mark can be affixed on the product(s) accordingly to the ECM regulation about its release and its use. The regulation can be found at www.entecerma.it. This Certificate of Compliance can be checked for validity at www.entecerma.it

This verification doesn't imply assessment of the production of the product(s).

Additional information, clarification about the CE Marking:



We attest that a TCF for the CE Marking process is in place. Whereas the Manufacturer is Responsible to start the CE Marking Certification Procedure and to perform all the necessary activities, as required by the Directive before placing the CE Mark on the product(s).

Date of issue 17 September 2018

Expiry date 12 September 2023

Chief Manager
Marta Morina

Deputy Manager
Amanda Payne

Ente Certificazione Macchine Srl

Via C.so. Belle 243 - Loc. Castello di Serravalle - 40053 Valsamoggia (BO) - Italy
☎ +39 051 6705141 ☎ +39 051 6705156 ✉ info@entecerma.it 🌐 www.entecerma.it

RECYCLAGE DE LA BATTERIE



La batterie de démarrage de cette moto est au plomb scellée. Elle doit impérativement être recyclée à la fin de sa vie.

Votre produit utilise des batteries plomb-acide scellées qui doivent être recyclées ou éliminées d'une manière écologiquement responsable. Ne jetez pas une batterie au plomb dans le feu. La batterie peut exploser ou fuir. Ne jetez pas une batterie au plomb dans vos ordures ménagères ou dans la nature. Ne stockez pas la batterie à des températures supérieures à 35° et inférieure à -15°.

ATTENTION

En cas de fuite de batterie, évitez tout contact avec l'acide qui fuit et placez le batterie endommagée dans un sac en plastique. Reportez-vous aux instructions d'élimination ci-dessus. Si l'acide vient en contact avec la peau ou les yeux, rincer à l'eau froide pendant au moins 15 minutes et contacter un médecin.

CONDITIONS DE GARANTIE

Les pièces d'usures suivantes : lanceur, embrayage, plaquettes et tambours de frein, câbles et gaines, bougie, pneumatiques, chambres à air, filtres, joints, membranes, silent bloc, amortisseurs, batteries (traction et / ou démarrage), sellerie, ampoules, fusibles, kit décoration (stickers) ne sont pas prises en charge dans la garantie.

Toute modification mécanique sur la machine entraîne la nullité de la garantie.

A titre d'exemples : selon l'utilisation de la machine un embrayage peut durer de quelques dizaines de minutes à plusieurs années. Mal utilisé, un moteur peut serrer et être détruit en moins de 15 minutes.

Pour toute demande de prise en charge du SAV, merci de vous adresser à votre revendeur. Attention, les problèmes de type "ma motocross ne démarre pas" sont réputés provenir d'un défaut de réglage ou d'entretien de la machine et ne relèvent donc pas du SAV.

Seul les problèmes clairement identifiés par un professionnel comme provenant d'une pièce mécanique défectueuse suite à un défaut d'usine (hors pièces d'usures mentionnées) seront examinés dans le cadre d'une prise en charge et sous réserve d'une utilisation normale de la machine.

Pour toute demande d'une prise en charge de SAV, les factures de montage et d'entretien de la machine par un professionnel vous seront demandées. A défaut de pouvoir fournir ces factures la prise en charge sera refusée.

Conformément à la loi, l'entretien et les réparations courantes peuvent se faire chez tout professionnel de la mécanique, mais la prise en charge SAV ne peut se faire que dans les locaux du professionnel ayant vendu la marchandise (ou son réseau), sauf accord écrit explicite de ce dernier. Se référer aux conditions générales de vente.

A ces conditions générales peuvent s'appliquer des éléments particuliers à votre revendeur. Merci de prendre contact avec ce dernier pour toute précision technique, question d'entretien ou d'application de ses conditions générales de vente et de prise en charge.

NOTE

KAYO FRANCE



Les fonctions peuvent varier en fonction des mises à niveau techniques.
Pour connaître les dernières fonctionnalités et les consignes de sécurité, rendez-vous sur le Facebook ou l'Instagram de Kayo France pour échanger avec notre équipe.

www.kayo-france.com
1 Rue de Mélaudie, 81990 Le Sequestre
05 63 38 39 69

  [kayo_france](#)